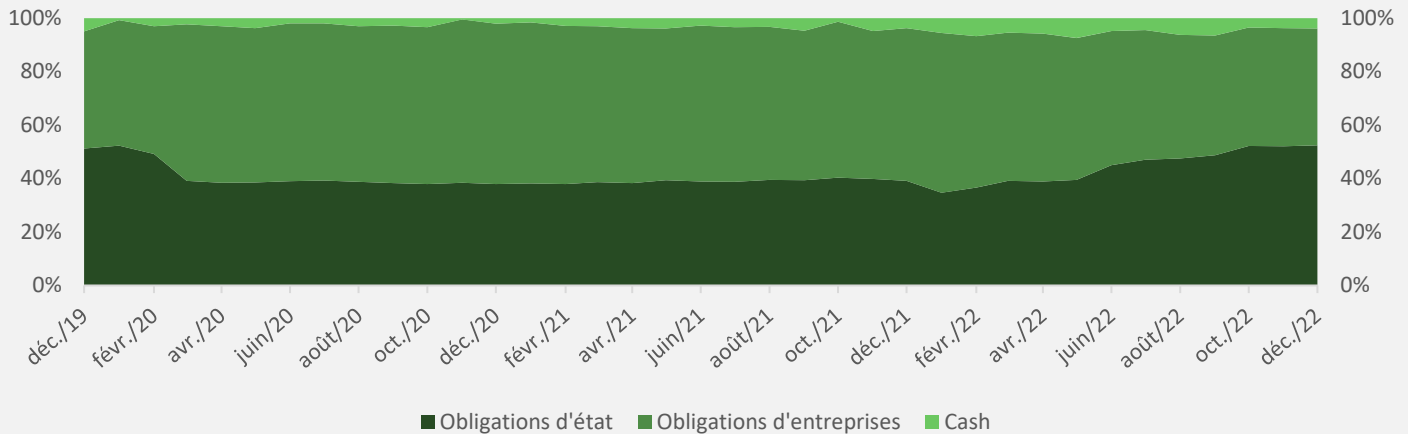


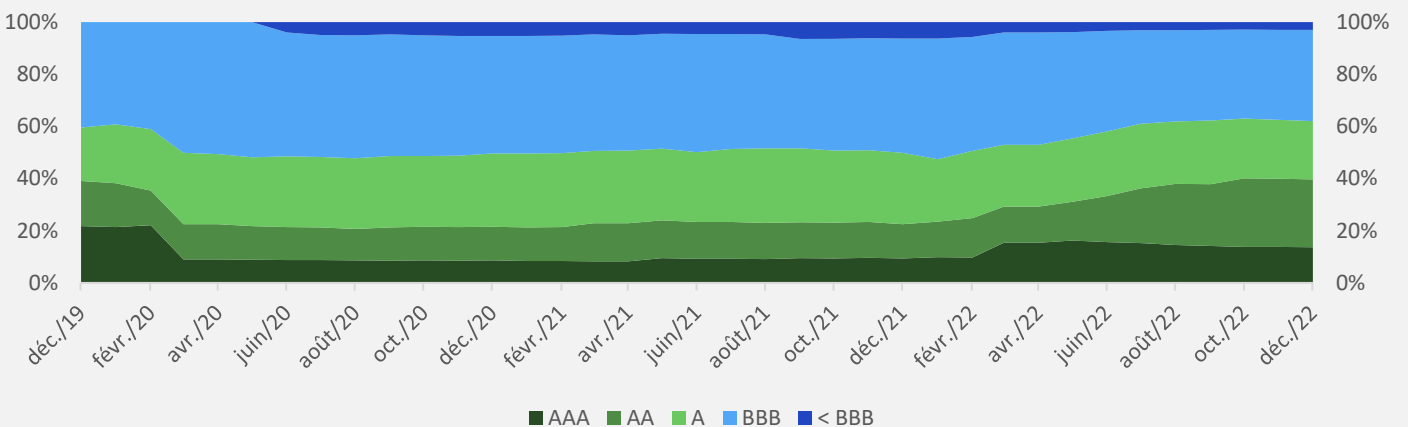


Société de gestion: CADELAM
Gestion financière: Van Lanschot
Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de Van Lanschot Bevek nv

RÉPARTITION DE L'ACTIF (%)

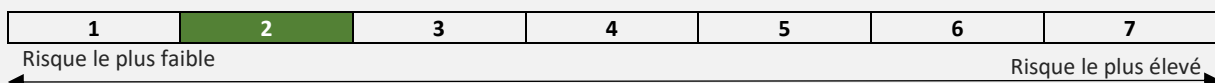


RÉPARTITION PAR QUALITE DE CREDIT (%)



Le site internet expliquant l'échelle de la notation ainsi que la signification de cette notation: https://www.spratings.com/documents/20184/774196/Guide_to_Credit_Rating_Essentials_Digital.pdf

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur:

- Risque d'inflation: vu que le portefeuille du compartiment comporte des obligations, le compartiment est sujet à un risque d'inflation moyen.
- Risque de crédit: vu que le compartiment peut investir dans des obligations à notation inférieure à BBB, le risque de crédit est moyen. Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.
- Risque de change: Le fonds investit au moins 90% de ses actifs dans des instruments cotés en euro, ce qui résulte que le risque est faible. Pour un aperçu complet des risques du fonds, veuillez vous référer à la section consacrée aux risques dans le prospectus.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

COMMENTAIRE DE GESTIONNAIRE

Décembre a parfaitement reflété le paysage de l'investisseur obligataire de l'ensemble de 2022 : à oublier rapidement. Le taux des obligations d'État allemandes d'une durée résiduelle de dix ans a gagné pas moins de 64 points de base pour s'établir à 2,57 %. Son niveau le plus élevé depuis 2011. L'investisseur dans un large panier d'obligations d'État en euros a subi une perte d'environ 4,6 %. La catégorie des obligations d'entreprises libellées en euros bénéficie d'une moindre sensibilité aux taux et a clôturé le mois sur une perte « limitée » de 1,8 %. Les obligations à haut rendement et celles des marchés émergents ont réalisé les meilleures performances ; elles n'ont pratiquement pas perdu de terrain.

Autre remarque importante : les marchés obligataires anticipent pour l'instant une récession économique. On parle d'une courbe de taux inversée, ce qui signifie que les taux à court terme sont supérieurs aux taux à long terme. Le taux allemand à deux ans, par exemple, s'établit actuellement à 2,76 %, dépassant le taux à dix ans (2,57 %) de 19 points de base. Historiquement, une situation de courbe de taux inversée est très exceptionnelle et est, le plus souvent, de courte durée. C'est pourquoi le gestionnaire a pris une position anticipant la normalisation de la courbe de taux. Cette position revient à réduire la pondération du segment de portefeuille à dix ans et à augmenter celle du segment à deux ans, sans affecter la sensibilité aux taux.

APERÇU POSITIONS

OBLIGATIONS & CASH

Émetteur	Échéance	%ptf.
Federal Republic of Germany	15/02/2029	4,50%
Republic of Finland	15/09/2023	2,80%
Republic of Finland	15/04/2034	2,80%
Kingdom of Spain	31/10/2028	2,50%
Republic of Italy	15/09/2027	2,50%
Federal Republic of Germany	15/02/2032	2,30%
Kingdom of Spain	30/04/2026	2,00%
Republic of Italy	1/09/2036	1,90%
French Republic	25/05/2028	1,80%
Kingdom of the Netherlands	15/07/2031	1,50%
Republic of Ireland	18/10/2031	1,50%
Portuguese Republic	15/02/2024	1,50%
Portuguese Republic	17/10/2031	1,50%
French Republic	25/10/2038	1,40%
Republic of Austria	20/10/2025	1,40%
French Republic	25/05/2026	1,30%
Republic of Austria	20/02/2030	1,30%
Kingdom of Spain	31/10/2023	1,20%
Kingdom of Spain	30/04/2032	1,10%
French Republic	25/11/2024	1,10%
Republic of Ireland	13/03/2025	1,00%
Republic of Austria	20/04/2027	1,00%
Republic of Austria	20/02/2032	1,00%
Kingdom of the Netherlands	15/01/2033	0,90%
Republic of Finland	15/09/2024	0,90%
Johnson Controls International	25/02/2025	0,90%
Republic of Austria	20/02/2029	0,90%
Republic of Austria	20/10/2026	0,90%
Adecco Group AG	21/03/2082	0,80%
Nordea Bank Abp	30/03/2029	0,80%
Commonwealth Bank of Australia	11/04/2024	0,80%
Allianz SE	7/07/2045	0,80%
Merck KGaA	PERP	0,80%
TotalEnergies SE	PERP	0,80%
NN Group NV	8/04/2044	0,80%
Republic of Austria	20/02/2031	0,80%
OMV AG	PERP	0,70%
Schneider Electric SE	11/03/2025	0,70%
Teleperformance	3/04/2024	0,70%
KBC Group NV	3/12/2029	0,70%
BlackRock Inc	6/05/2025	0,70%

Émmeteur	Échéance	%ptf.
Republic of Finland	4/07/2028	0,70%
Thermo Fisher Scientific Inc	15/04/2032	0,70%
SAP SE	13/03/2030	0,70%
Bouygues SA	24/07/2028	0,70%
Commerzbank AG	12/01/2032	0,70%
Koninklijke KPN NV	11/09/2028	0,70%
Equinix Inc	15/03/2027	0,70%
Microsoft Corp	2/05/2033	0,70%
CaixaBank SA	14/07/2032	0,70%
Australia & New Zealand Bankin	5/05/2031	0,70%
Danone SA	PERP	0,60%
ING Groep NV	16/11/2032	0,60%
Siemens AG	6/09/2030	0,60%
Unilever PLC	4/09/2030	0,60%
Coca-Cola Co/The	8/03/2031	0,60%
Eli Lilly & Co	14/09/2033	0,60%
Orange SA	PERP	0,60%
American Tower Corp	5/10/2030	0,60%
Henkel AG & Co KGaA	17/11/2032	0,60%
Wolters Kluwer NV	3/07/2030	0,60%
Mercedes-Benz Group AG	3/07/2024	0,60%
Stora Enso Oyj	16/06/2023	0,60%
Becton Dickinson and Co	4/06/2026	0,60%
Republic of Italy	1/06/2025	0,60%
Wendel SE	1/06/2031	0,60%
Iberdrola SA	PERP	0,60%
Akzo Nobel NV	14/04/2030	0,60%
Gecina SA	14/03/2030	0,60%
Telenor ASA	31/05/2026	0,60%
E.ON SE	28/02/2030	0,60%
Banco Bilbao Vizcaya Argentari	10/02/2027	0,60%
EDP Finance BV	22/11/2027	0,60%
Naturgy Energy Group SA	11/04/2024	0,60%
Aegon NV	8/12/2023	0,60%
Banco Santander SA	19/01/2027	0,60%
Assicurazioni Generali SpA	1/10/2030	0,60%
Enel SpA	PERP	0,60%
Cie de Saint-Gobain	17/03/2025	0,50%
HeidelbergCement AG	7/02/2025	0,50%
AXA SA	PERP	0,50%
Toyota Motor Credit Corp	21/11/2024	0,50%
adidas AG	10/09/2035	0,50%
Barclays PLC	24/01/2026	0,50%
Telefonica SA	22/01/2027	0,50%
ASML Holding NV	28/05/2027	0,50%
Muenchener Rueckversicherungs-	26/05/2049	0,50%
Bayerische Motoren Werke AG	6/02/2029	0,50%
Kingdom of the Netherlands	15/07/2026	0,50%
Republic of Ireland	20/03/2023	0,50%
Vonovia SE	15/12/2023	0,50%
Elia Group SA/NV	PERP	0,50%
Equinor ASA	17/02/2027	0,50%
Euronext NV	18/04/2025	0,50%
Iberdrola SA	PERP	0,40%
BNP Paribas SA	23/05/2028	0,40%
CRH PLC	3/04/2023	0,40%
Skandinaviska Enskilda Banken	31/10/2028	0,30%
AXA SA	28/05/2049	0,30%
Rio Tinto PLC	11/12/2024	0,30%
Danone SA	PERP	0,30%
BNP Paribas SA	20/11/2030	0,30%
Deutsche Telekom AG	30/01/2027	0,30%
Federal Republic of Germany	4/01/2037	0,20%
Statkraft AS	21/09/2023	0,20%



Émmeteur	Échéance	%ptf.
Proximus SADP	4/04/2024	0,20%
Elia Transmission Belgium SA	27/05/2024	0,20%
Republic of Austria	20/06/2044	0,20%
Atlas Copco AB	3/09/2029	0,20%
Linde GmbH	18/04/2023	0,10%

Cash		3,8%
------	--	------

FONDS

Nom	%ptf.
Candriam SRI - Candriam Sustainable Bond Emerging Markets*	4,4%
Candriam SRI - Candriam Sustainable Bond Global High Yield*	1,1%

* Il est possible que certains OPC inclus dans ce portefeuille, ne soient pas offerts au public en Belgique. Dans ce cas, contactez votre conseiller financier.

Seules les positions en obligations & cash sont affichées. Les positions en futures ne sont pas affichées.



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Euro Obligatifonds se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés obligataires au moyen d'une gestion active du portefeuille. Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que des obligations et autres titres de créance ou titres assimilés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou variable, ainsi que des options et des futures sur obligations. Ces instruments peuvent notamment être émis par des États souverains, des institutions supranationales, des autorités locales ou des institutions garanties par les autorités publiques et des entreprises. Les actionnaires du fonds ne bénéficient d'aucune garantie sur le capital.

POLITIQUE ESG

La politique ESG du compartiment est conforme à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance mais n'a pas d'objectif spécifique d'investissement durable.

Les stratégies de durabilité suivantes sont au minimum d'application, y compris en ce qui concerne les investissements en OPCVM et OPCA :

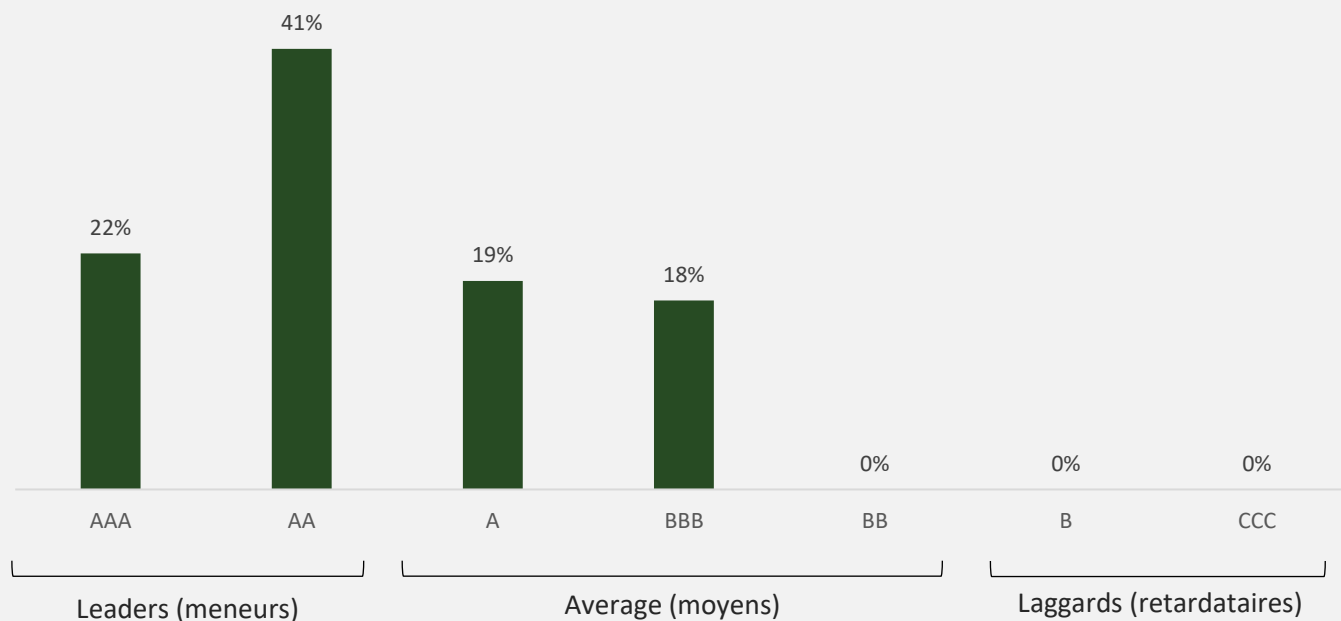
- UN Global Compact : Exclusion des entreprises qui violent ces principes (à plusieurs reprises). Les dix principes sont subdivisés en quatre domaines :
 - Droits de l'homme
 - Droits du travail
 - Environnement
 - Lutte contre la corruption
- Exclusion d'un certain nombre d'activités commerciales spécifiques et d'entreprises qui ne répondent pas à certains critères dans les secteurs suivants :
 - Armes
 - Tabac
 - Alcool
 - Jeux d'argent
- Intégration ESG : Prise en compte systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, Environmental, Social, Governance) dans l'évaluation des organisations, au-delà de l'analyse financière classique.
- Best-in-Class : Cette stratégie s'appuie sur les notations ESG de MSCI (plus d'informations sur <https://www.msci.com/esg-ratings>). MSCI attribue une note ESG aux gouvernements et aux entreprises après leur recherche ESG. Le compartiment allouera au moins 50% de ses investissements obligataires à des émetteurs qui sont "Leader" en termes d'ESG. Il s'agit donc d'émetteurs ayant obtenu les deux meilleures notations ESG MSCI possibles, soit AAA ou AA. En outre, seuls les émetteurs ayant une notation MSCI ESG minimale de BBB sont éligibles pour la sélection. Si un émetteur passe à la note B ou CCC ("Laggard"), la position sera vendue dans les trois mois.

En tant que gestionnaire financier, Van Lanschot vise à créer une valeur durable à long terme. La réalisation de cet engagement repose sur trois piliers : (1) outre l'application des critères purement financiers dans le processus d'investissement et (2) des différentes stratégies de durabilité (UNGC, exclusions, intégration ESG et approche best-in-class), (3) un actionnariat actif est mis en avant. Ce dernier point est réalisé par l'engagement et le vote aux assemblées (« voting »). Toutefois, pour ce compartiment, ni l'engagement ni le voting ne sont pratiqués. Les investissements, en effet, se font exclusivement en obligations et non en actions (avec droit de vote).

Les stratégies de durabilité et la politique d'engagement et de vote sont décrites en détail aux pages 26 et suivantes du prospectus.



RÉPARTITION MSCI ESG RATING DECEMBRE 2022

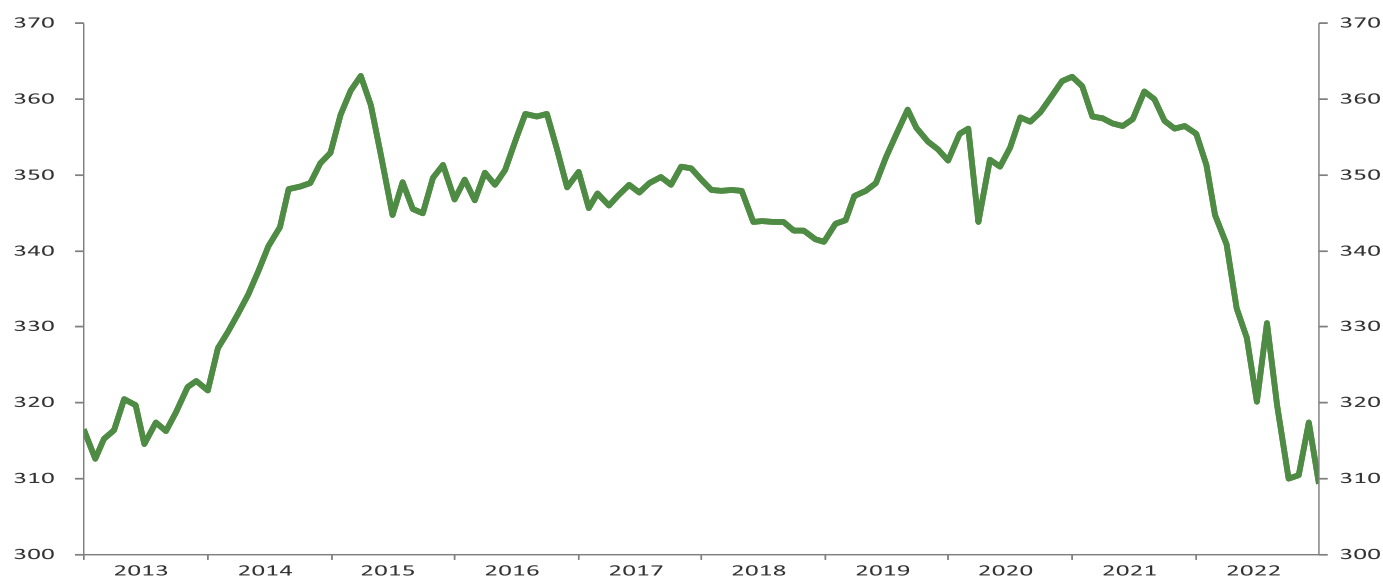
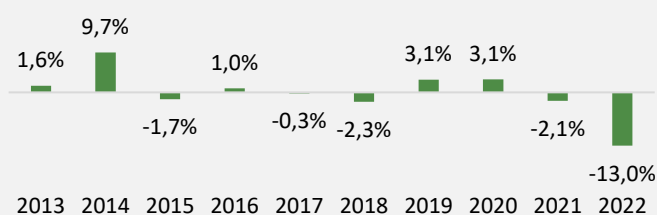


Le site internet expliquant l'échelle de la notation ainsi que la signification de cette notation : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>

EMPREINTE CARBONE JUIN 2022 (tonnes CO₂e / € moi chiffre d'affaires) : 103

Source = MSCI ESG MANAGER et ISS DataDesk

Ces données seront mises à jour au moins une fois par an.

EVOLUTION DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE CLASSE A CAP EN EURO, DIX DERNIÈRES ANNÉES

RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE CLASSE A CAP (EN EURO)


Depuis le début de l'année	-13,0%
1 an	-13,0%
3 ans	-4,2%
5 ans	-2,4%
10 ans	-0,2%

Les chiffres de rendement sur la présente fiche correspondent au rendement global de la version de capitalisation A du fonds, composé de dividendes, coupons et éventuelles plus-values et moins-values. Ces chiffres tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements sur une période inférieure ou égale à un an, sont des rendements cumulatifs. Les chiffres de rendement et l'évolution de la VNI sont basés sur des résultats réalisés dans le passé et ils n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Les rendements des autres catégories d'actifs peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge.

Source rendements et de l'évolution de la VNI: Van Lanschot Kempen NV, succursale belge

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Classe	A	AI	
ISIN capitalisation	BE0142525329	BE6300912837	Date de lancement du compartiment: le 1 mars 1993
ISIN distribution	BE6269801120	BE6300911821	
VNI capitalisation	€309,32	€86,78	Actif total: €103,47 mln.
VNI distribution	€284,33	€84,84	
Souscription minimum	//	//	
Swing pricing (max. 5%)	Oui	Oui	

FRAIS

Frais d'entrée	Nihil
Frais de sortie	Nihil
Frais récurrents	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe A	0,51%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe AI	0,43%
Frais de transaction	0,02%

TAXES

Taxe boursière à l'achat capitalisation	Nihil
Taxe boursière à l'achat distribution	Nihil
Taxe boursière à la vente capitalisation	1,32% (max. €4.000)
Taxe boursière à la vente distribution	Nihil
Précompte mobilier capitalisation (à la vente)	30% sur plus-value composant à revenu fixe
Précompte mobilier distribution (sur la distribution annuelle)	30%

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. Van Lanschot Kempen NV, succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@vanlanschot.be
<https://www.vanlanschot.be/fr-be/fonds-d'investissement>

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Le Euro Obligatiefonds est un compartiment de la sicav belge Van Lanschot Bevek nv. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur www.vanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: KBC Banque, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles. La VNI de Euro Obligatiefonds est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA.

Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus.

EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISÉS

Duration La durée moyenne pondérée des investissements obligataires, exprimée en année.

PERP L'abréviation de perpétuel. Une obligation perpétuelle n'a, en principe, pas de date d'échéance.

Spread La différence entre deux taux. Par exemple la différence entre le taux d'intérêt italien à dix ans et le taux allemand à dix ans.

Obligations à haut rendement (high yield) Obligations dont la notation est inférieure à Investment Grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligation présente un risque-crédit plus élevé. En échange de quoi elles offrent un rendement plus élevé et un risque de taux plus faible.

Emerging Markets et Emerging Markets Debt Les 'Emerging Markets' sont les marchés des pays en voie de développement. Les marchés principaux sont la Chine, la Corée du Sud et Taiwan. Par 'Emerging Market Debt', on entend les obligations dont les émetteurs sont établis dans les pays émergents.

Swing pricing Un mécanisme qui permet à le compartiment de régler les frais des transactions découlant de grandes souscriptions et de grands rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce au mécanisme, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

Obligations d'État liées à l'inflation Il s'agit d'obligations émises par des gouvernements dont le principal ainsi que le coupon sont généralement liés à l'évolution d'un indice d'inflation. En ce qui concerne les obligations d'État liées à l'inflation des pays de la zone euro, il s'agit généralement de l'indice d'inflation Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco.
